



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Calcul des pensions

Question écrite n° 59761

Texte de la question

M Patrick Balkany appelle l'attention de M le secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre sur le bénéfice de la campagne double devant être reconnu aux anciens combattants en Afrique du Nord de la fonction publique. Une commission d'étude fut mise en place le 30 avril dernier et un inspecteur général adjoint fut nommé à cette occasion pour procéder à une évaluation du coût de la mesure à prendre. Bientôt deux mois se sont déjà écoulés sans qu'aucune information ait été publiée. Il lui demande donc à quel état d'avancement se trouvent les travaux de cette commission et de l'inspecteur général désigné, et dans combien de temps leurs conclusions seront rendues publiques.

Texte de la réponse

Reponse. - La question posée par l'honorable parlementaire appelle la réponse suivante : il convient de noter au regard de l'égalité des droits entre les générations du feu que, lors des conflits précédents, le bénéfice de la campagne double a été accordé aux seuls fonctionnaires et assimilés et non à l'ensemble des anciens combattants assujettis à tout autre régime de sécurité sociale. Le décret n° 57-195 du 14 février 1957 ouvre droit, pour cette période, aux bonifications de campagne simple. Il s'ensuit que pour les anciens d'Afrique du Nord, fonctionnaires et assimilés, le temps passé sur ce territoire compte pour deux fois sa durée dans le calcul de la retraite. Cependant, de véritables difficultés subsistent au regard de ce qui a été accordé aux précédentes générations du feu. Les conséquences financières d'une éventuelle mesure sont à l'étude.

Données clés

Auteur : [M. Balkany Patrick](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59761

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : anciens combattants et victimes de guerre

Ministère attributaire : anciens combattants et victimes de guerre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 1992, page 2981